



Publication externe de poste vacant

50356681

Job Posting Title

DIRECTEUR - DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES

Date de début

26.12.2017

End Date

27.01.2018

Code de référence

DDSA04

Désignation de la fonction

DIRECTOR - DEPARTMENT OF SOCIAL AFFAIRS

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de cet objectif, la Commission de l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa structure organisationnelle et au pourvoi du poste de directeur du département des Affaires sociales.

La Commission de l'Union africaine invite les candidats qui sont citoyens des États membres à faire acte de candidature au poste de directeur au sein du département des Affaires sociales de la Commission de l'Union africaine.

Service

1.

Poste : 1

Intitulé du poste : Directeur

Grade : D1

Département : Département des Affaires sociales

Superviseur : Commissaire en charge des Affaires sociales

Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)

Projet

2.

Objectif du poste:

Le directeur du département des Affaires sociales doit jouer un rôle de premier plan pour assurer la cohérence globale des programmes de développement social et promouvoir, surveiller et évaluer les politiques et stratégies connexes. Il est en charge du développement de partenariats sur les questions liées à la santé, à la nutrition, au VIH/Sida, à la population, au travail, à l'emploi, aux migrants, au bien-être social, aux groupes vulnérables, aux sports, à la culture et au contrôle des drogues.

Tâches

3.

Principales fonctions et responsabilités:

Les responsabilités spécifiques du directeur du département des Affaires sociales sont les suivantes :

- Conseiller le Commissaire en matière de politique et de stratégie, assister dans l'élaboration et la supervision des programmes de travail et développer de nouveaux partenariats ;
- Préparer un plan d'action, organiser et coordonner les programmes et activités du département et assurer leur mise en œuvre ;
- Fournir une assurance qualité des programmes en veillant à ce qu'ils répondent à l'objectif global du département ;
- Apporter des conseils techniques et veiller au bon fonctionnement des Divisions qu'il supervise ;
- Établir et entretenir de bonnes relations de travail avec les autres départements, directions et bureaux de la Commission de l'Union africaine ;
- Établir et entretenir de bonnes relations de travail avec les partenaires de l'Union africaine qui travaillent sur les thèmes sociaux et ceux relatifs au développement ;
- Promouvoir les meilleures pratiques et des systèmes de travail appropriés ;
- Développer et promouvoir une démarche cadre fondée sur les droits pour chaque programme de travail thématique au sein du département ;
- Assurer la responsabilité globale de la gestion efficace du département, y compris le contrôle financier et la budgétisation, la qualité du travail, le personnel, la gestion de la performance, la discipline et la formation conformément aux politiques et procédures pertinentes ;
- Produire et soumettre des rapports périodiques sur les activités et les missions spécifiques ;
- S'acquitter de toute autre tâche qui pourrait lui être confiée.

Exigences

4. Aptitudes et compétences requises:

A. Qualifications:

- Le candidat doit être au moins titulaire d'un Master en sciences sociales, développement social, droit ou études du développement.

B. Expérience professionnelle:

- Le candidat doit avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 5 ans à un poste à haute responsabilité, y compris dans la conception et l'élaboration de politiques et stratégies.
- Une expérience dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de politiques de développement social et humain serait un atout.

C. Compétences fonctionnelles:

- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Expérience en gestion, aptitudes à organiser et à motiver les autres ainsi qu'à travailler dans un milieu multiculturel ;
- Excellentes capacités en matière de rédaction et d'établissement de rapports.
- Leadership efficace qui repose sur la créativité, la vision et la prise de décision ;
- Forte capacité de planification et d'organisation du travail de son équipe et capacité à apporter une compréhension approfondie de l'orientation stratégique du département ;
- Capacité à intégrer le travail de son équipe dans le programme de travail du département, y compris la gestion des priorités divergentes et des délais serrés ;
- Excellentes aptitudes en matière de communication et de négociation ;

D. Aptitudes personnelles:

- Faire preuve de discernement et de bonnes décisions le cas échéant d'une délégation ;
- Aptitude à travailler dans une équipe diversifiée ;
- Excellentes aptitudes dans les relations interpersonnelles ;
- Animé par des valeurs d'intégrité, autonome et très performant.

E. Connaissances et culture générale:

- Connaissance pratique de l'élaboration et de l'analyse des politiques, de la gestion, de la mise en œuvre et du suivi des programmes et projets ;
- Connaissances techniques approfondies et compétences analytiques dans les aspects liés à la santé, à la nutrition, au VIH/Sida, à la population, au travail, à l'emploi, aux migrants, au bien-être social, aux groupes vulnérables, aux sports, à la culture et au contrôle des drogues.

5. Connaissance des langues:

Le candidat doit maîtriser l'une des langues de travail de l'Union africaine. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

6. Durée du contrat:

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de 3 ans, dont les 12 premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de deux ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

7. Les pays les moins représentés:

Les candidats des pays les moins représentés suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Angola, Cape Verde, Central African Republic, Congo (DRC), Comoros, Equatorial Guinea, Guinée Conakry,

Guinee Bissau, Madagascar, Mali, Morocco, Namibia, Sahrawi Arab Republic, Sao Tome & Principe, Seychelles, Somalia and South Sudan.

8. Égalité de chances:

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

9. Rémunération:

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 76 646,00 \$ EU (D1 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (16 819,20 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (75 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 7 800 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine.

Comment soumettre sa candidature:

Les dossiers de candidature sont à envoyer au plus tard le 27 Janvier 2018 à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters